



Réservé aux abonnés

# Bernard Rougier: «Samuel Paty a été victime d'un terrorisme "communautariste"»

**ENTRETIEN** - Spécialiste de l'islamisme en France, le sociologue analyse l'écosystème islamiste qui a concouru à l'assassinat du professeur d'histoire-géographie.

Par **Alexandre Devecchio**

Publié hier à 20:15, mis à jour hier à 20:15



Bernard Rougier. *Illustration Fabien Clairefond*



**EXCLUSIVITÉ ABONNÉS**

**Les lettres des journalistes**

Chaque semaine l'actualité est revisitée par nos journalistes experts

**CHOISIR MES LETTRES**

*Professeur à l'université Sorbonne Nouvelle Paris-III et directeur du Centre des études arabes et orientales, Bernard Rougier a dirigé l'ouvrage collectif Les Territoires conquis de l'islamisme (PUF, 2020, 368 p., 23 €).*

## **LE FIGARO. - Pourquoi l'assassinat sauvage de Samuel Paty diffère-t-il des précédents attentats islamistes qui ont frappé la France?**

**Bernard ROUGIER.** - Il y a quelque chose d'inédit dans cet assassinat. Si on s'appuie sur les éléments d'information disponibles à ce jour, l'assassin, Abdoullakh Anzorov, ne revendiquait aucune appartenance à une organisation djihadiste transnationale - ni al-Qaida, ni État islamique. Il n'a pas agi en vertu d'un ordre venu de l'extérieur. Il était connu pour des faits de droit commun, mais n'émergeait à aucun fichier lié à des faits de terrorisme.

En revanche, il évoluait dans des milieux islamistes et paraissait de plus en plus sensible à cette idéologie, comme en témoignerait son compte Twitter ces derniers mois. On sait qu'il a fréquenté en 2018-2019 une salle de lutte à Toulouse où régnait une dévotion

islamique particulière: respect des horaires de prière, refus de la mixité, etc. Quelques jours avant le meurtre, il y a eu une forte mobilisation militante pour dénoncer sur les réseaux sociaux «l'offense islamophobe» de Samuel Paty. En ce sens, on peut poser l'hypothèse d'un «terrorisme communautariste», différent du terrorisme djihadiste qui a frappé la France auparavant, où l'exécutant, nourri par les vidéos et les tweets de dénonciation du professeur, s'est autoproclamé vengeur du Prophète de l'islam, sans mot d'ordre préalable émanant d'un groupement djihadiste.

La question demeure de savoir comment le jeune Tchétchène a eu connaissance de la mobilisation bruyante des entrepreneurs de colère islamique, puis comment il s'est persuadé, sans doute à l'intérieur d'un groupe de pairs, de la nécessité d'agir pour «ordonner le bien et interdire le mal» selon une prescription islamique classique dont les islamistes ont redéfini le contenu pour leur propre compte.

**Une vidéo diffusée sur Facebook, le 8 octobre, par un homme se présentant comme le père d'une élève du professeur semble avoir été l'un des éléments déclencheurs du passage à l'acte terroriste. Que révèlent cette vidéo et son utilisation?**

La vidéo, qui a connu une diffusion virale en quelques heures, représente un moment fondamental dans le processus meurtrier, en tant qu'étape indispensable dans la construction de l'indignation collective. Son auteur, Brahim C., parent d'une élève du lycée du Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine, fait un récit tendancieux de l'offense présumée. Il insiste d'abord sur une

discrimination imaginaire: le comptage des élèves musulmans, puis l'ordre de quitter la salle de cours pendant la présentation par diaporamas des caricatures de *Charlie Hebdo*.



## **L'émotion du parent d'élève à l'évocation de la nudité de l'image souligne l'importance du corps dans le discours islamiste**

Bernard Rougier

Il décrit ensuite de manière horrifiée une caricature présentant Mahomet dénudé en pleine gènesflexion. Il incite enfin à une protestation organisée contre le professeur, qualifié de «*voyou indigne d'enseigner l'histoire-géographie*». L'émotion du parent d'élève à l'évocation de la nudité de l'image souligne l'importance du corps dans le discours islamiste - un corps redéfini par des règles de pudeur religieuse à partir desquelles son exposition devient taboue, que ce soit dans les vestiaires sportifs chez les hommes, ou dans la rue chez les femmes.

Or, le témoignage de ce père de famille, Brahim C., trahit la réalité des choses. Il s'appuie sur le témoignage présumé de sa fille, alors que celle-ci, exclue du collège, n'aurait pas été présente pendant le cours. Son récit est une outrance idéologique, et lui-même semble largement imprégné de militantisme islamiste: sa page Facebook restitue, par la qualité des «amis» qui y figurent, l'intégralité du spectre islamiste en France ; sa demi-sœur est partie dans les rangs de l'État islamique, selon une information livrée par le procureur du parquet national antiterroriste.

## **Différents acteurs de l'islamosphère auraient également joué un rôle dans la campagne de harcèlement contre Samuel Paty. Les observateurs évoquent le CCIF, la mosquée de Pantin ou le prédicateur islamiste Abdelhakim Sefrioui. Qui sont ces acteurs?**

Dès le début de l'affaire, Brahim C. s'est associé à un agitateur islamiste proche d'une frange radicalisée des Frères musulmans, le prédicateur Abdelhakim Sefrioui, qui a tourné à son tour une vidéo sur le «scandale» et appelé à manifester devant le collège. Sefrioui avait créé un Collectif Cheikh-Yassine où la cause palestinienne servait de paravent à un dénigrement systématique de la France pour cause d'«islamophobie». Il a fallu onze jours pour que ce petit monde rejoue à leur manière l'affaire des caricatures montée en 2005-2006 par deux cheikhs inconnus dans la ville d'Aarhus au Danemark qui ont cherché à mobiliser l'ensemble du monde musulman.

Quant au CCIF, il a été cité dans les vidéos comme la principale référence associative vers laquelle les parents étaient encouragés à déposer des plaintes en vue d'instruire une action judiciaire contre Samuel Paty. C'est une organisation qui utilise toutes les ressources du droit pour faire reconnaître par les institutions judiciaires le délit «d'islamophobie» et empêcher par là même toute critique de l'islam. Ce faisant, cet organisme, même s'il condamne le recours à la violence, donne une légitimation aux formes ultérieures de passage à l'acte contre les auteurs jugés coupables d'actes ou de paroles relevant de «l'islamophobie» - à l'instar de Samuel Paty pendant son cours d'histoire-géographie.

Quant à la mosquée de Pantin, elle aurait relayé la vidéo de Brahim C., jouant à cette occasion le rôle de caisse de résonance de l'indignation construite par les entrepreneurs de colère. La commune de Conflans-Sainte-Honorine n'était pas connue pour disposer de structures de mobilisation islamiste, d'où le recours à la vidéo et à des «compétences» extérieures pour donner un poids supplémentaire à la revendication.

### **Cet attentat peut-il être vu comme une réplique au discours du président de la République sur le séparatisme?**

L'attentat s'accomplit dans un contexte particulier, celui d'une mobilisation islamiste de large ampleur contre les initiatives du président en matière de lutte contre le séparatisme islamiste. Depuis le discours des Mureaux, les réseaux sociaux islamistes dépeignent une France officiellement «islamophobe», persécutrice des musulmans, à l'image de la Chine avec les Ouïgours ou de la Birmanie avec les Rohingyas. Pour certains islamistes, la France laïque est devenue le principal théâtre en Occident du combat pour la victoire de l'islam contre la mécréance.

Dans ce contexte, les activistes islamistes font feu de tout bois: tout devient exploitable pour faire accroire l'idée d'une persécution d'État contre les musulmans de France. Brahim C. et Abdelhakim Sefrioui s'inscrivaient dans cette démarche idéologique. La vague d'indignation actuelle suscitée par l'horreur de l'assassinat et les mesures annoncées (comme l'expulsion annoncée par le ministre de l'Intérieur de 231 étrangers en situation irrégulière ayant fait l'objet d'un signalement) seront immanquablement interprétées

comme une campagne de dénigrement des musulmans, entretenant un cercle vicieux dans un climat de plus en plus crispé.

## **Peut-on combattre le terrorisme sans reconquérir les enclaves communautaires que vous décrivez?**

Les milieux islamistes en France forment des écosystèmes fortement ancrés dans la réalité sociale locale, entre cours dans les mosquées, clubs de sport et associations humanitaires - dont l'aide est cruciale par temps de Covid. Les réseaux sociaux islamistes contribuent à unifier ce milieu sur un plan idéologique, ce qui explique en partie comment un jeune Tchétchène vivant dans l'Eure, à 80 kilomètres de Conflans-Sainte-Honorine, a pu se convaincre d'agir pour décapiter Samuel Paty.

Avec le thème de la défense du Prophète Mahomet, et la cristallisation de cette question depuis l'affaire des caricatures et les attentats de *Charlie Hebdo*, les entrepreneurs islamistes ont réussi à développer une cause émotionnelle qui élargit leur influence auprès d'une partie des croyants qui ne se reconnaissent pas nécessairement dans leur idéologie. Empêcher le succès de cette entreprise implique une activation de la société civile à l'échelle des quartiers et des communes pour faire contrepoids à leur influence.